

*Ajournement*

du gouvernement, et de voir si la structure actuelle est la plus propre à servir efficacement les Canadiens et à montrer les changements qui s'imposent pour améliorer le système. Il faudrait commencer par le commencement et nous demander quel rôle le gouvernement doit jouer au sein de la société et si nous n'avons pas commis d'excès en ce sens au détriment de plus hautes priorités.

Le ministre des Transports (M. Marchand) a avoué en toute franchise à la Chambre que sa situation était difficile et complexe. Monsieur l'Orateur, le ministère des Transports tel qu'il existe aujourd'hui représente-t-il le service qu'il faut pour l'élaboration et la mise en œuvre des nouvelles politiques qui s'imposent de toute nécessité au pays? Ce dont nous avons besoin, je crois, c'est d'un organisme indépendant de consultation qui assure les meilleurs services professionnels possibles. Une commission royale d'enquête jouissant de vastes attributions serait en mesure de fournir ces services.

Tout en ayant beaucoup de respect pour les divers comités de la Chambre qui étudient les prévisions de dépenses du gouvernement, le moment est venu, je crois, de faire un pas de géant et d'examiner toute la portée des dépenses du gouvernement de même que les nouveaux systèmes et les nouvelles méthodes qui peuvent simplifier nos activités et alléger le fardeau des contribuables canadiens. Comme corollaire, il y aurait lieu pour nous d'étudier les répercussions des dépenses gouvernementales sur l'économie canadienne et leur contribution à la poussée inflationniste.

● (2220)

Dans l'intervalle de 12 ans qui s'est écoulé depuis la publication, en 1962, du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, dite Commission Glassco, les dépenses ont triplé, passant de 6.5 millions de cette année-là à environ 22 milliards dans les prévisions budgétaires dont nous sommes actuellement saisis. Au cours de ces 12 années, des lois sociales remarquables ont été adoptées et tant la qualité que les montants de l'assistance fédérale aux Canadiens physiquement ou économiquement désavantagés se sont infiniment améliorés. En ce qui concerne l'aide aux invalides, surtout aux aveugles, et aux personnes âgées, j'appuie sans la moindre hésitation les propositions de mes collègues à la Chambre qui réclament des prestations encore plus généreuses.

Par ailleurs, nous pourrions améliorer considérablement les choses en définissant les domaines de services qu'un ministère peut et doit fournir aux autres ministères, en évitant le coûteux double emploi et les énormes honoraires que nous versons à des personnes de l'extérieur pour des services professionnels et autres et pour la consultation.

Selon les prévisions budgétaires, le total des frais de tous les ministères pour les services de conseillers de l'extérieur est d'environ 750 millions de dollars, soit beaucoup plus que le total des frais de toute province maritime. En outre, à mon avis, l'ensemble de la structure du gouvernement est devenue si complexe et incommode que la chaîne du pouvoir à partir du ministre jusqu'aux employés des échelons inférieurs est extrêmement tendue.

La capacité de tous les ministères pour ce qui est de se concentrer sur un seul problème économique du pays comme les disparités régionales laisse beaucoup à désirer. Par exemple, le ministère de l'Expansion économique régionale a dépensé des millions dans les provinces de l'Atlantique et a réussi dans une certaine mesure à rehausser l'économie de la région. Mais tout le progrès qu'accomplit le ministère en mettant sur pied de nouvelles indus-

tries est diminué par le manque d'une politique uniforme et progressiste dans le domaine des transports. Aujourd'hui, le montant total par le ministère depuis ses débuts est considérablement inférieur au montant prévu pour la construction de l'aéroport Mirabel. Le rapport de l'Auditeur général ne devrait pas être chaque année une cause d'embarras pour le gouvernement. Le rôle de l'Auditeur général devrait être de fournir un service permanent de rectification.

Ministère après ministère, les prévisions budgétaires augmentent. Celles dont nous sommes saisis actuellement, celles de la justice et de l'administration judiciaire, atteignent 23 millions de dollars. Le budget de la GRC accuse une hausse de 20 millions de dollars pour atteindre 125 millions. Celles de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires atteignent 1.9 million accusant ainsi une hausse de 90 p. 100 comparativement à l'an dernier. Radio-Canada prévoit des dépenses de 25 p. 100 plus élevées, soit de 298.8 millions; les Postes, de 17 p. 100 de plus, soit 689.7 millions et enfin, le Commissaire aux langues de 36 p. 100, soit de 1.9 million.

Il importe au plus haut point que chacune de ces dépenses soit examinée à fond, mais le temps alloué aux comités de la Chambre pour le faire, et les services de recherches nécessaires pour les approfondir ne suffisent pas pour faire le travail le plus sérieux qui soit pour le peuple canadien. Compte tenu de la complexité considérablement accrue de l'organisation gouvernementale depuis la Commission Glassco il y a 12 ans, nous devons examiner nos méthodes administratives à la lumière des améliorations énormes réalisées dans le monde des affaires, de la comptabilité et des ordinateurs, de sorte que l'ensemble des services gouvernementaux servent au mieux à relever le défi que nous a lancé le public canadien.

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le député de York-Sunbury (M. Howie) a affirmé l'opportunité de créer une commission royale d'enquête sur le fonctionnement des services de l'État, afin d'entreprendre un nombre important de choses. Cela part de l'hypothèse que, le budget fédéral ayant beaucoup augmenté, il faut nécessairement que le double emploi et l'inefficacité aient augmenté aussi. En réalité, si les dépenses globales de l'État se sont accrues d'une façon vraiment considérable au cours des années écoulées, et l'on a parlé d'environ 22 milliards pour cette année, on constate à la lecture du budget qu'un peu plus de 50 p. 100 de ces dépenses sont constituées de versements de péréquation aux provinces, qui assurent l'exécution de programmes. Il s'agit là de la hausse la plus rapide de nos dépenses totales. Il n'a pas proposé que la Commission royale fasse enquête sur l'administration provinciale de ces programmes, mais il s'agit là d'un très vaste champ de dépenses.

Deuxièmement, il y a eu des hausses importantes d'autres genres de dépenses consistant en transferts directs aux particuliers, comme la hausse importante des allocations familiales, des pensions aux anciens combattants et des pensions de vieillesse. Toute ces hausses ont contribué à cette formidable hausse, mais ce ne sont pas là des programmes où l'efficacité de l'administration représente un élément important des dépenses; en effet, alors qu'en 1961 le coût des opérations du gouvernement fédéral, à l'exclusion des paiements de transfert aux autres paliers de gouvernement et des paiements de transfert aux particuliers, comme les allocations familiales et les pensions de vieillesse, représentait quelque 10.2 p. 100 du produit national brut, cette proportion du PNB consacrée aux services fournis à une population qui s'est beaucoup